

Cfdt:

CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

RÉFORME DES RETRAITES

Aucune nécessité à repousser l'âge légal !

Voici, pour la **FCE-CFDT**, trois raisons majeures de s'opposer massivement au projet de réforme du Gouvernement. Et vous, qu'en pensez-vous ?



1 Aucun problème structurel de financement.

Le déficit projeté de 12 milliards d'euros pour 2027 ne représente en réalité que 3 % des dépenses de retraites par an (s'élevant à 324 milliards). Un tel déficit ne met pas notre système en danger, d'autant qu'il serait temporaire en raison des évolutions démographiques et économiques !

Si je gagne 2000 € net par mois, serai-je interdit bancaire si je suis à découvert de 60€ par mois ?

Si le Gouvernement souhaite récupérer des milliards d'euros avec cette réforme, ce n'est certainement pas pour « sauver » notre système de retraite !

2 L'âge de départ à la retraite augmente déjà progressivement.

La réforme Touraine de 2014 sur l'allongement de la durée de cotisation (43 ans en 2035) va conduire naturellement à partir plus tard en retraite. Sans rien changer, les salariés partiront en moyenne à 63 ans en 2030 et même 64 ans en 2040. Alors pourquoi vouloir repousser brutalement l'âge légal de départ ?? Un indice : peut-être pour pouvoir financer d'autres projets politiques !

3 Une forte et dramatique inégalité face à l'âge.

L'espérance de vie est nettement dégradée pour les plus pauvres comparés aux plus riches.

A 62 ans, c'est-à-dire l'âge légal actuel de départ à la retraite, 25% des plus pauvres sont déjà morts, contre 5% des plus riches. A 65 ans, ce serait 30% des salariés les plus pauvres, contre 6% chez les plus riches !

Cette réforme du Gouvernement, la plus brutale depuis 30 ans, pénaliserait donc en premier lieu les plus pauvres de ce pays. **Intolérable pour la FCE-CFDT !**

La FCE-CFDT, avec les fédérations syndicales, se tient prête à mobiliser massivement si le Gouvernement passe en force pour repousser l'âge légal de départ à la retraite.